

L'ADMINISTRATION INTERNATIONALE DE L'AIDE ET DU DEVELOPPEMENT

I- Généralité :

Quelques **indicateurs** d'ensemble permettent d'apporter le poids décisif des diverses structures qui composent « **le complexe développeur** ». Celui-ci peut être divisé en **deux composantes** principales fortement imbriquées :

II- Structure :

- **La première** regroupe l'ensemble des **institutions** engagées dans la définition des règles régissant le **commerce international** : **GATT** et **CNUCED** (organisme onusien) installé à Genève, autour desquels gravitent diverses organisations représentant les intérêts de telle ou telle catégorie de producteurs ou de pays. On trouve là des **alliances** par produit (**OPEP** pour le **pétrole**, **Groupe de Bogota** pour le **café...**), de pays (associations régionales de libre-échange), des **tribunes** et **réseaux** internationaux (comme le **World Economic Forum** annuel de **Davos** qui regroupe des responsables politiques et économiques, des universitaires. La **Communauté économique européenne** y joue un rôle particulier (études et financement).

- **La seconde** composante représente les organismes internationaux chargés du « **développement** » et de son financement. Le système des Nations-Unies regroupe **29 organes exécutifs** (**FAO, OMS, UNICEF, BIT...**), dont les activités opérationnelles sont coordonnées par le **PND**, représenté par **115 bureaux locaux**. La **BM** (terme qui recouvre plusieurs structures comme la **BIRD, AID...**), ainsi que diverses institutions spécialisées comme le **FIDA**, d'autres banques et fonds de développement régionaux complètent ce dispositif. Parmi les organisations multilatérales figure encore la **CEE**, qui intervient par l'intermédiaire de son **Fonds européen de développement**. Enfin opèrent en parallèle diverses administrations nationales chargées de la coopération et du développement (**US-AID** aux **Etats-Unis**, **ODA** en **Grande-Bretagne**, Ministère de la Coopération et du Développement en **France**) et les organisations non-gouvernementales (**ONG**) qui mobilisent aussi des fonds privés.

III- Fonction :

La fonction principale de cet ensemble institutionnel s'appuyant, à l'échelon des pays concernés, sur les ministères spécialisés et diverses structures chargées du développement économique et social, est d'avancer ou de canaliser la majeure partie des fonds mis à la disposition de la coopération et de l'aide au **Tiers-Monde**. Au cours des **cinq dernières années**, l'aide publique au développement (**APD**) a représenté approximativement **0,35% du PNB** des pays donateurs et son montant total a fluctué autour de **50 milliards de \$ US** par an.

Les administrations internationales emploient des effectifs considérables de cadres et d'experts, de personnels administratifs et techniques, et financent une multitude de bureaux d'études. Pour ne citer que les plus importantes, le **PNUD** et les agences des Nations-Unies embauchent quelques **50 000 personnes**, la **BM** compte environ **5 000 fonctionnaires permanents**, auxquels il faut ajouter **plusieurs dizaines de milliers** de consultants contractuels qui assurent une large part du travail d'identification, suivi et évaluation des projets, ainsi que des études qui accompagnent les programmes de développement.